

Intéressement : Un mauvais accord que l'UNSA a néanmoins signé !!!

Pour l'équipe des négociateurs UNSA, il s'agit d'un mauvais accord dans sa « philosophie » en raison des points négatifs suivants :

- On est loin du discours sur l'intégration des ex-REUNICA / SYSTALIANS dans le nouveau groupe : il s'agit en réalité d'un copier-coller de l'accord AG2R. Piètre début dans la construction d'un statut commun fédérateur !
- La quasi totalité des indicateurs sont « financiers », largement centrés sur la solvabilité, la rentabilité, la réduction des frais, l'amélioration de ratios ; les critères liés à l'activité réelle des salariés représentent à peine 10 %, ceux de la retraite 2%. A l'UNSA, nous pensons qu'il sera difficile pour les salariés de se motiver sur le terrain pour porter un accord d'intéressement dans lequel ils ne se reconnaissent pas.
- Si le maximum distribuable théorique s'affiche à 4,82 % de la masse salariale, en réalité nous ne pourrions guère espérer plus de 2 %, en raison d'objectifs inatteignables imposés par la Direction. Une sacrée chute, notamment pour les ex-REUNICA/SYSTALIANS !
- En compensation, l'employeur met en place un système d'abondement, certes avantageux. Sauf que pour en bénéficier, chaque salarié devra placer sa « maigre » prime d'intéressement sur le Plan d'EPARGNE d'Entreprise (PEE). Un système qui divise les salariés : ceux qui pourront faire ce choix et ceux qui ne le pourront pas.

Alors Pourquoi avoir signé ???

Fidèles à nos valeurs démocratiques, ce sont nos adhérents qui en ont décidé ainsi même à une très courte majorité.

Et si les arguments négatifs sont incontestables, d'autres éléments ont pesé sur notre décision :

- L'accord présente quelques améliorations (légères certes) pour les ex-ag2r, soit les 2/3 des salariés du GIE.
- bien que fort critiquable, le mécanisme de l'abondement devrait permettre à 70% des salariés de « limiter la casse ».
- l'accord est pour 3 ans : pendant cette période, on peut "espérer" l'améliorer... Rien de certain, mais seuls les signataires de l'accord pourront faire des propositions dans ce sens.
- et puis, évidemment, une prime d'intéressement, même réduite, contre « rien du tout », c'est malgré tout un argument qu'on ne peut pas ignorer...
Un mauvais accord vaut toujours mieux que pas d'accord du tout.

Alphonse Allais : "C'est parce que la fortune vient en dormant qu'elle arrive si lentement."

Présenté au comité d'entreprise du mois de Juin, le projet d'accord a recueilli **un avis très majoritairement négatif** : 4 voix favorables, 8 défavorables (dont celles des élus UNSA) et 15 abstentions assimilables légalement à un avis défavorable.

Echangeons ensemble :

UNSA@ag2rlamondiale.fr

Notre site : <http://ag2r-reunica.unsa.org>